

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 10 (1930)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Renseignements utiles à qui voyage

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Renseignements utiles à qui voyage

### **Avis aux automobilistes qui se rendent en Suisse.**

La Chambre de Commerce suisse en France fournit gratuitement à tous les automobilistes qui se proposent de se rendre en Suisse, tous les renseignements, explications ou conseils dont ils peuvent avoir besoin et plus particulièrement sur les points suivants :

Choix des itinéraires à suivre pour se rendre en Suisse et pour en revenir ;

Formalités à remplir — ou à éviter — au passage de la frontière ;

Choix du meilleur itinéraire à suivre, en Suisse, même pour visiter le pays avec le maximum de facilité et d'agrément.

Venez nous voir ou écrivez-nous ;

61, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris.

### **Passeports.**

Tout voyageur se rendant en Suisse doit être en possession d'un passeport. Le visa est supprimé pour les ressortissants de tous pays d'Europe, à l'exception des suivants : Bulgarie, Grèce, Pologne, Roumanie, Russie, Turquie et Yougoslavie. Le visa est supprimé pour les ressortissants de tous les pays situés hors d'Europe.

### **Cols alpestres**

Tous les cols alpestres suisses sont actuellement ouverts à la circulation automobile, à l'exception du Saint-Bernard.

### **De Saint-Moritz à Zermatt en chemin de fer.**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1930, grâce au raccordement Liège-Brigue, les voitures de la Compagnie des Chemins de fer rhétiques circulent directement de Saint-Moritz à Zermatt, en empruntant la ligne de la Furka.

C'est un trajet de toute beauté qui ne manquera pas d'attirer une foule de touristes.

### **Voyages en Suisse. Renseignements et billets. Édition de 1930.**

On ne saurait trop engager toutes les personnes qui ont l'intention de se rendre en Suisse à se procurer cette petite brochure qui est délivrée gratuitement par l'Agence officielle des Chemins de fer suisses, 37, boulevard des Capucines, Paris.

Elles y trouveront une quantité de renseignements utiles et indispensables, notamment sur les commandes de billets ordinaires ou spéciaux, sur le prix des billets entre Paris et les principales gares-frontière suisses, sur le prix des parcours entre les gares-frontière et les principaux centres suisses, les prix des suppléments pour places de luxe, sur les prix des abonnements généraux suisses, billets du dimanche, billets circulaires à tours fixes, abonnements donnant droit à des demi-billets, etc., etc...

### **Postes alpestres suisses.**

La direction générale des Postes suisses vient d'éditionner une brochure « Postes alpestres suisses » qui fournit tous renseignements sur les services postaux dans les Alpes, les tarifs, les horaires, les courses spéciales, la réserve des places, les chèques postaux, etc... Cette brochure est expédiée gratuitement aux intéressés par l'Office national suisse du tourisme à Zurich, ou par la Direction des Postes à Berne.

### **L'été en Alsace, en Lorraine et dans le Luxembourg.**

Si vous voulez passer d'agréables vacances avec le minimum de frais, visitez l'Alsace, la Lorraine et le Luxembourg dans les luxueux auto-cars des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine qui, de Mulhouse, Colmar, Selestat, Strasbourg, Metz et Luxembourg vous conduiront sans fatigue à travers des sites prestigieux.

Vous verrez l'Alsace, sa plaine opulente, lourde de fruits et de moissons, ses verdoyantes montagnes couronnées de châteaux et de couvents, ses vieilles cités riches en trésors d'art incomparables.

Vous verrez la Lorraine, sa campagne idyllique, la grâce mélancolique de ses étangs et son exquise vallée de la Moselle.

Vous verrez le Luxembourg, la solitude de ses forêts, ses gorges romantiques, ses vieux burgs écroulés et ses manoirs légendaires.

Pour réaliser la combinaison la plus économique et fixer votre choix selon la durée de vos loisirs, vous ne trouverez pas de meilleur conseiller que l'Agence officielle des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 2, avenue Portalis, à Paris (Tél. Laborde 70-63).

### **Visite des champs de bataille.**

Pendant la saison d'été 1930, quatre circuits automobiles seront organisés pour la visite des champs de bataille du Soissonnais, de Champagne et de Lorraine, dont trois au départ de Reims et un au départ de Nancy.

Des billets spéciaux à prix réduit pour excursions combinées en chemin de fer et auto-cars seront délivrés pendant la période de fonctionnement de ces circuits (1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre).

On trouvera tous les renseignements désirables dans les principales gares du réseau de l'Est.

### **Croisière de six jours sur les côtes de Bretagne.**

Les Chemins de fer de l'Etat ont eu l'excellente idée d'organiser pour la période d'été, des croisières de six jours sur les côtes de Bretagne, de Saint-Malo à Saint-Nazaire et vice-versa. Aux escales de Brest et de Lorient des excursions facultatives, en autocars, sont prévues.

Prix du passage (repas non compris) : 550 fr.

Excursion complète : 1.180 fr. (hôtels, autos, pourboires compris).

Pour renseignements détaillés se renseigner aux Bureaux de tourisme des gares de Paris (Saint-Laure et Montparnasse) et dans les principales agences Paris.